

Le baromètre du greffe du Tribunal de commerce de Paris Pour mai 2004

Retrouvez chaque mois un indicateur de référence
de la vie des entreprises de la capitale

RESULTATS DE MAI 2004

Un bilan plutôt satisfaisant pour l'économie parisienne :
Hausse des créations d'entreprises : +20,63%
Hausse des investissements des entreprises : +14,40%
Jugements d'ouverture de redressement et de liquidation judiciaires :
+12,80% en mai mais -3,73% depuis début 2004

TABLEAU DE BORD MENSUEL : Indicateurs clés de l'économie parisienne en mai 2004

EVALUATION de la QUALITE du SERVICE GREFFE –mai 2004
160 entrepreneurs ont été accueillis par le greffe en mai. Ces actions d' « écoute clients »
sont mises en œuvre dans le cadre de la démarche qualité menée par le greffe
Délai d'immatriculation des entreprises : 0,9 jours

Indicateur de variation mai 2003 / mai 2004	En hausse	En baisse
Stock d'entreprises parisiennes	+0,53%	
Les immatriculations d'entreprises	+20,63%	
Les immatriculations de SARL à libre capital social*	+1,02%	
L'endettement fiscal des entreprises		-14,20%
Les investissements des entreprises	+14,40%	
Les requêtes en injonction de payer		-15,80%
Les ouvertures de procédures collectives (redressements et liquidations judiciaires)	+12,80%	

(* chiffre mai 2004 par rapport à mai 2003)



**Le commentaire de Pascal BEDER,
greffier associé du Tribunal de commerce de Paris :**

Un bilan plutôt satisfaisant pour l'économie parisienne en mai 2004. « Le dynamisme de la création d'entreprise ne s'est pas démenti en mai, ainsi qu'en témoigne la progression des immatriculations au Registre du commerce parisien le mois dernier, en hausse de 20,63% par rapport à mai 2003. Au total, 14 012 nouvelles entreprises se sont créées à Paris en 2004, soit +13,90% au regard de la même période en 2003. En mai 2004, le greffe relève que les créateurs sont plus légèrement jeunes qu'en mai 2003: leur âge moyen s'établit à 43 ans, et qu'ils réalisent des investissements dès le démarrage de leur entreprise. Les prêts bancaires qui leur ont été consentis par les banques et les organismes financiers en mai progressent en effet de 14,40% par rapport à mai 2003.

Cet environnement favorable s'accompagne certes d'une hausse des jugements d'ouverture de redressement et de liquidation judiciaires (+12,80% par rapport à mai 2003), mais, au regard des cinq premiers mois de l'année, ces décisions d'ouverture maintiennent néanmoins à un volume plus faible que l'an passé, soit -3,73% ».

Le greffe, un objectif constant de qualité au service des entreprises. Les nouvelles entreprises ont été immatriculées au Registre du commerce dans un délai de 0,9 jour franc ouvrable ⁽²⁾ en mai 2004. Le greffe du Tribunal de commerce de Paris s'engage à améliorer la satisfaction de ses clients en termes d'accueil et de délais, dans le cadre de la démarche qualité qu'il a entreprise. Dans ce cadre, 160 entrepreneurs ont participé à des rencontres « écoute clients » lors de petits-déjeuners hebdomadaires organisés par le greffe.

- (1) La Loi pour l'Initiative économique du 1^{er} août 2003 offre aux créateurs d'entreprises la faculté de constituer une sarl à capital social libre.
- (2) La loi impose au greffier de contrôler juridiquement les dossiers d'immatriculation dans un délai d'un jour franc ouvrable.



IMMATRICULATIONS D'ENTREPRISES : LA TENDANCE DU MOIS

- En hausse : +20,63% en mai 2004 par rapport à mai 2003
- Tendance au rajeunissement des nouveaux dirigeants d'entreprises

2 432 entreprises nouvelles se sont immatriculées en mai 2004 au Registre du commerce, soit une hausse de 20,63% par rapport à mai 2003. Depuis le début de l'année, la création d'entreprises dans la capitale se montre particulièrement dynamique : le registre du commerce compte 14 012 nouvelles immatriculations en 2004, contre 12 302 pour la même période en 2003, soit une augmentation de 13,90%.

Les immatriculations de SARL à libre capital (1) enregistrent une progression en mai : 397 créations le mois dernier, soit +1,02% par rapport à avril 2004. Elles représentent désormais 29,96% des SARL (tous montants de capital confondu) immatriculées en mai.

La pyramide des âges des créateurs de mai 2004 révèle que les nouveaux entrepreneurs sont sensiblement plus jeunes qu'en mai 2003. L'âge moyen s'établit à 43 ans pour les femmes (contre 43,6 ans en mai 2003) et à 42,5 ans pour les hommes (contre 43,8 ans en mai 2003).

Des créateurs plus jeunes :

- 5,28% ont moins de 25 ans (soit +0,85% par rapport à mai 2003)
 - 24,33% sont âgés de 26 à 35 ans (soit +3,10% par rapport à mai 2003).
- NB : La majorité des créateurs d'entreprises (29%) se situent néanmoins dans la tranche 36-45 ans.

Une moindre proportion de « seniors » :

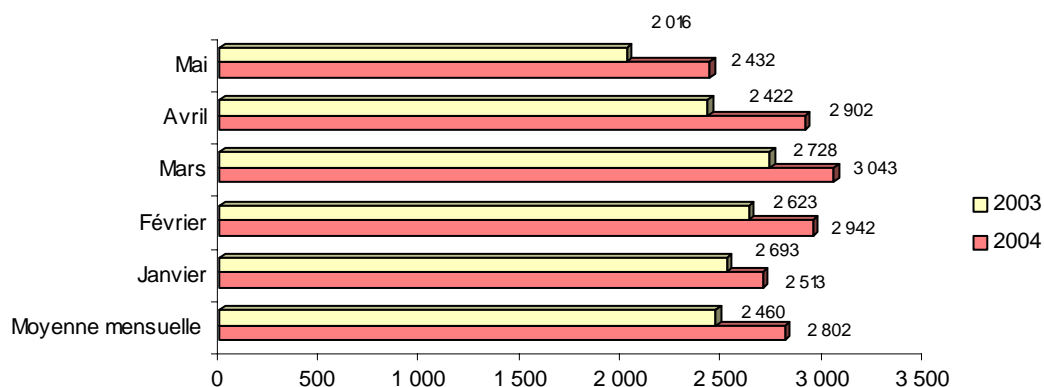
- 13,94% des créateurs sont âgés de plus de 56 ans, soit -1,32% par rapport à mai 2003.

Une moindre proportion de femmes créatrices d'entreprises :

- Les femmes entrepreneures sont un peu moins nombreuses : 27% des créateurs en mai 2004, contre 28% en mai 2003
- 28,98% d'entre elles sont âgées de 36 à 45 ans (+2,35% par rapport à mai 2003)
- La part occupée par les jeunes créatrices diminue : -2,33% pour la tranche « moins de 25 ans », -2,38% pour la tranche « 26 à 35 ans ».

(1) La Loi pour l'Initiative économique du 1^{er} août 2003 offre aux créateurs d'entreprises la faculté de constituer une sarl à capital social libre.

Immatriculations au Registre du commerce	Janvier à mai	Mai
2004	14 012	2 432
2003	12 302	2 016
Evolution en %	13,90%	20,63%



Pyramide des âges des créateurs d'entreprises en mai 2004 :

Age	%	% Femmes	% Hommes
moins de 25 ans	5,28%	26,56%	73,44%
entre 26 et 35 ans	24,33%	25,76%	74,24%
entre 36 et 45 ans	29,03%	28,98%	71,02%
entre 46 et 55 ans	21,44%	25,77%	74,04%
plus de 56 ans	13,94%	28,99%	69,53%
Personnes morales*	5,98%		
	<i>Age moyen</i>	<i>43 ans</i>	<i>42,5 ans</i>

NB : 5,98% des entreprises immatriculées en mai au Registre du commerce ont été créées par une autre entreprise.



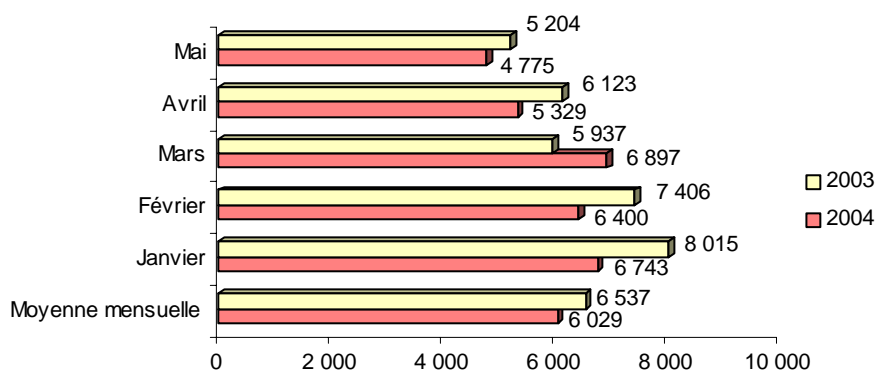
INSCRIPTIONS MODIFICATIVES AU REGISTRE DU COMMERCE : LA TENDANCE DU MOIS

En baisse : -8,24% par rapport à mai 2003

En mai, 4 775 entrepreneurs ont effectué des formalités légales de modification de leur dossier du Registre du commerce, soit une baisse de 8,24% par rapport à mai 2003. Au total, 30 144 formalités modificatives ont été déposées en 2004, soit une baisse de 7,77% par rapport à la même période en 2003.

NB : En 2003, les dirigeants d'entreprises avaient été astreints à enregistrer auprès du greffe davantage de formalités modificatives qui leur étaient imposées par la Loi sur les Nouvelles Régulations Economiques.

Modifications au Registre du commerce	Janvier à mai	Mai
2004	30 144	4 775
2003	32 685	5 204
Evolution en %	-7,77%	-8,24%





RADIATIONS D'ENTREPRISES DU REGISTRE DU COMMERCE : LA TENDANCE DU MOIS

Baisse des radiations volontaires : -2,02%
Augmentation des radiations d'office : +344,57%
(par rapport à mai 2003)

630 entrepreneurs ont volontairement radié leur entreprise en mai 2004, soit une diminution de 2,02% au regard de mai 2003. Pour les cinq premiers mois de l'année, les radiations volontaires s'élèvent à 4 560 soit une légère augmentation de 0,84% par rapport à la même période en 2003.

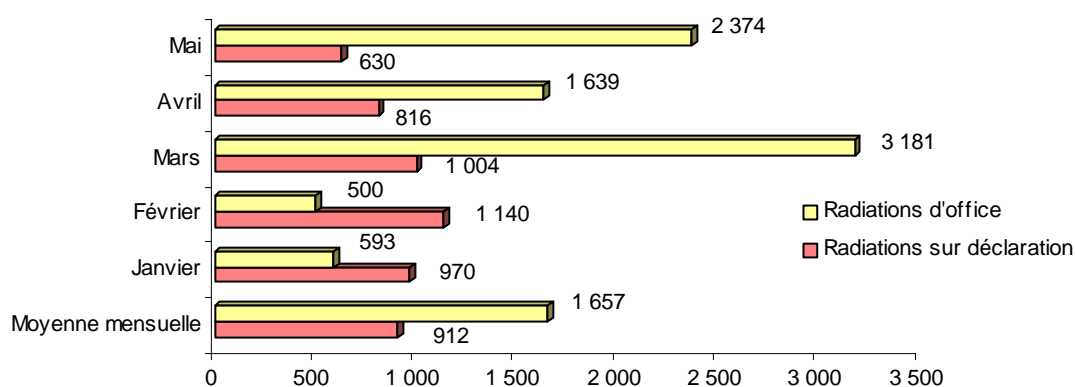
En mai, le greffe a procédé à une opération d'apurement du Registre du commerce pour en extraire les entreprises parisiennes ayant cessé leur activité ou ayant déménagé dans un autre département. 2 374 entreprises ont été radiées d'office le mois dernier, soit quatre fois plus qu'en mai 2003.

Au total, 12 847 entreprises ont disparu en 2004 à Paris (soit un tiers de plus qu'en 2003, pour la même période), principalement en raison des opérations d'apurement menées par le greffe.

NB : Le greffier procède à la radiation d'office des entreprises pour différents motifs, qui sont les suivants : clôture des opérations de liquidation pour les entreprises faisant l'objet d'une liquidation judiciaire, radiation par ordonnance du juge-commissaire à la surveillance du Registre du commerce en raison de diverses irrégularités, transferts de sièges sociaux...

Radiations sur déclaration du Registre du commerce	Janvier à mai	Mai
2004	4 560	630
2003	4 522	643
Evolution en %	0,84%	-2,02%

Radiations d'office du Registre du commerce	Janvier à mai	Mai
2004	8 287	2 374
2003	3 215	534
Evolution en %	157,76%	344,57%





INVESTISSEMENTS DES ENTREPRISES OU CREDITS BANCAIRES : LA TENDANCE DU MOIS

**Une confiance accrue des entrepreneurs et des établissements financiers à leur égard :
Hausse des inscriptions relatives aux investissements des entreprises :
+14,40% en mai 2004 (par rapport à mai 2003)**

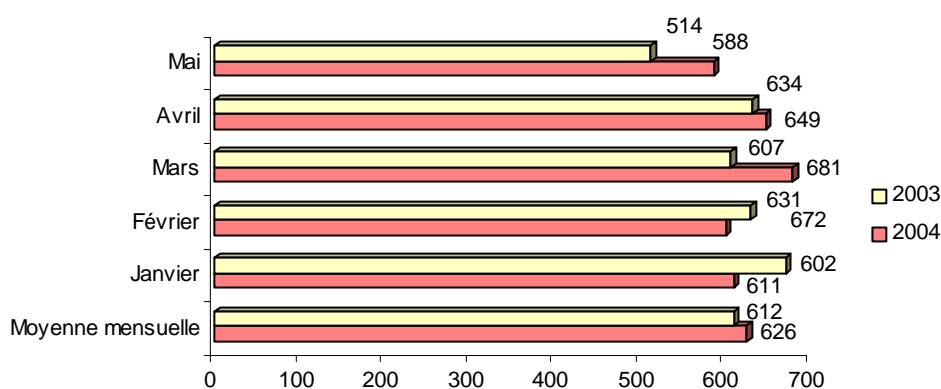
**Hausse des inscriptions correspondant à l'octroi de prêts bancaires aux entrepreneurs :
+14,06% en mai 2004 (par rapport à mai 2003)**

En mai 2004, les inscriptions de fonds de commerce et outillage augmentent de 14,4% (par rapport à mai 2003). Au titre des cinq premiers mois de 2004, ce poste dégage un solde positif : +2,39% par rapport à la même période en 2003. Ces chiffres témoignent d'un regain de confiance des entrepreneurs qui investissent et des établissements financiers vis à vis des entrepreneurs.

Les inscriptions correspondant aux prêts bancaires accordés par les banques et les organismes de crédit aux entrepreneurs, en vue de financer l'achat d'un fonds de commerce, d'effectuer des travaux d'agrandissement ou de rénovation, sont en hausse : +14,06% par rapport à mai 2003. Au regard des cinq premiers mois de 2004, elles augmentent de 2,43% (par rapport à la même période en 2003).

Inscriptions de nantissement de fonds de commerce et outillage	Janvier à mai	Mai
2004	3 132	588
2003	3 058	514
Evolution en %	2,39%	14,40%

Inscriptions de nantissements correspondant à l'octroi de prêts bancaires	Janvier à mai	Mai
2004	3 080	576
2003	3 007	505
Evolution en %	2,43%	14,06%





ENDETTEMENT FISCAL ET SOCIAL : LA TENDANCE ANNUELLE

Hausse des inscriptions de privilèges du Trésor public : +4,22%
(pour les 5 premiers mois de 2004, au regard de la même période en 2003)

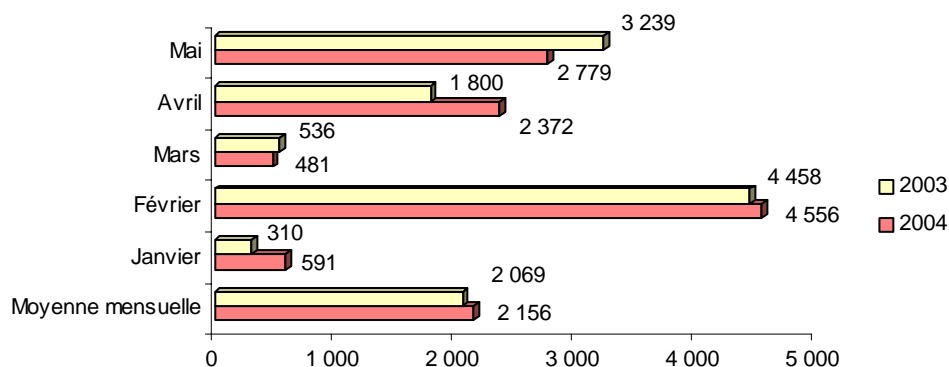
Baisse des inscriptions de privilèges de la sécurité sociale : -8,69%
(pour les 5 premiers mois de 2004, au regard de la même période en 2003)

10 779 inscriptions de privilèges ont été prises par le Trésor public auprès du greffe en 2004 (pour les cinq premiers mois), soit une hausse de 4,22% par rapport à la même période en 2003. Le montant de la dette fiscale cumulée par les entrepreneurs en 2004 diminue de 18,25% par rapport à 2003.

En mai 2004, le Trésor public a pris 2 779 inscriptions de privilèges auprès du greffe, soit une baisse de 14,20% par rapport à mai 2003.

Inscriptions de privilèges du Trésor public	Janvier à mai	Mai
2004	10 779	2 779
2003	10 343	3 239
Evolution en %	4,22%	-14,20%
Variation du montant cumulé des sommes conservées par le greffe	Diminution de 18,25%	Augmentation de 3,34%

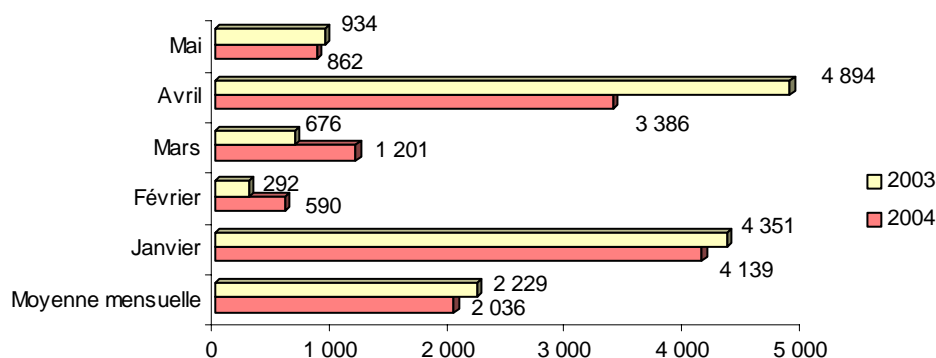
Inscriptions de privilèges du Trésor public



En 2004, l'Urssaf a inscrit 10 178 inscriptions de privilèges auprès du greffe, soit une baisse de 8,69% en 2004 (pour les cinq premiers mois). En valeur, les sommes inscrites diminuent de 2,58% au regard de la même période en 2003. En mai 2004, les inscriptions diminuent de 9,85% par rapport à mai 2003.

Inscriptions de privilèges de la sécurité sociale	Janvier à mai 2004	Mai 2004
2004	10 178	862
2003	11 147	934
Evolution en %	-8,69%	-7,71%
Variation du montant cumulé des sommes conservées par le greffe	Diminution de 2,58%	Diminution de 9,85%

Inscriptions de privilèges de la sécurité sociale



NB : Les inscriptions de privilèges de l'Urssaf et du Trésor public reflètent l'endettement social et fiscal des entreprises déclaré au greffe. En effet, les sommes d'un montant supérieur à 12 000 euros dues par les commerçants et les personnes morales de droit privé à l'Urssaf et au Trésor public font l'objet d'une inscription de privilège auprès du greffe du Tribunal de commerce dans un délai de trois mois suivant leur date limite de paiement. Elles augmentent en volume aux périodes d'échéance de paiement des cotisations.

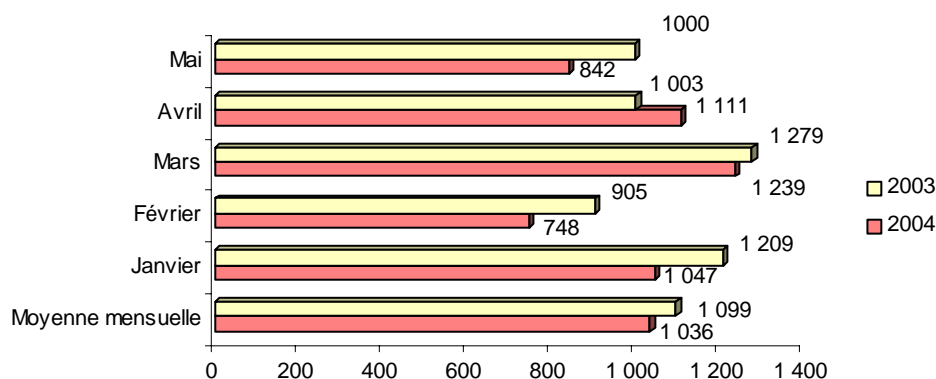


REQUETES EN INJONCTION DE PAYER : LA TENDANCE ANNUELLE

**Baisse de 7,58% en 2004 (pour les cinq premiers mois)
(par rapport à la même période en 2003)**

4 987 requêtes en injonction de payer ont été présentées au Président du Tribunal de commerce de Paris en 2004, soit une baisse de 7,58% au regard de la même période en 2003. En mai 2004, les requêtes en injonction de payer baissent de 15,80%.

Dépôt de requêtes en injonction de payer	Janvier à mai 2004	Mai 2004
2004	4 987	842
2003	5 396	1 000
Evolution en %	-7,58%	-15,80%



NB : L'injonction de payer est une procédure rapide, simple et peu coûteuse, qui doit permettre à une entreprise titulaire d'une créance indiscutable de récupérer les sommes que lui doivent ses clients. La procédure consiste à adresser au greffe du tribunal de commerce du ressort du domicile du débiteur une requête qui sera présentée au Président du tribunal de commerce. Si la demande paraît fondée, le juge rend une ordonnance enjoignant au débiteur de payer les sommes réclamées.

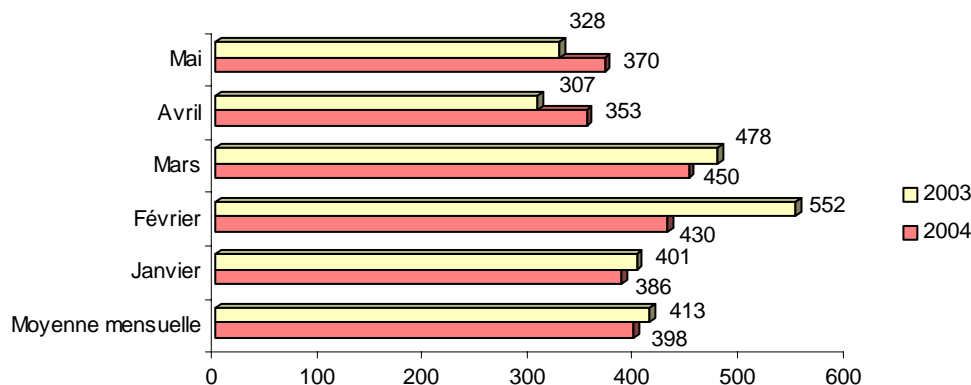


JUGEMENTS D'OUVERTURE DE PROCEDURES COLLECTIVES (REDRESSEMENTS ET LIQUIDATIONS JUDICIAIRES) : LA TENDANCE DU MOIS

Jugements d'ouverture en hausse de 12,80% en mai 2004
mais un passif cumulé plus faible (-55,55%)
et moins de salariés concernés (-46,52%)
(par rapport à mai 2003)

Jugement d'ouverture de redressement ou de liquidation judiciaires	Janvier à mai 2004	Mai 2004
2004	1 989	370
2003	2 066	328
Evolution en %	-3,73%	12,80%
Emplois concernés En données corrigées*	Augmentation de +5,12% Baisse de -4,57%	Baisse de -6,24% Baisse de -46,52%
Passif cumulé déclaré En données corrigées*	Augmentation de +9,28% Baisse de -2,85%	Baisse de -19,76% Baisse de -55,55%

* Les données corrigées excluent les passifs déclarés et les effectifs salariés revêtant un caractère exceptionnel, qui ont automatiquement une incidence sur les chiffres du mois.



En mai 2004, les Juges du Tribunal de commerce de Paris ont prononcé 370 décisions d'ouverture de redressement ou de liquidation judiciaires, soit +12,80% par rapport à mai 2003. En dépit de cette hausse, le nombre de jugements d'ouverture rendus en 2004, soit 1 989, enregistrent une baisse de 3,73% au regard de la même période en 2003.

❖ Baisse du passif cumulé déclaré au greffe

Le passif cumulé global déclaré par les entreprises défailtantes s'élève à 93 340 000 € en mai 2004, soit une baisse de 19,76% par rapport à mai 2003. Le passif moyen s'élève à 252 000 € par entreprise, en baisse de 28,87% par rapport à mai 2003.

Au regard des cinq premiers mois de 2004, le passif cumulé global augmente de 9,28% par rapport à la même période en 2003.

❖ Baisse des effectifs salariés directement concernés par les ouvertures de procédures collectives

En mai 2004, 917 salariés ont été directement concernés par les défaillances d'entreprises de mai, soit une baisse de 6,24% par rapport à mai 2003. Pour les cinq premiers mois de 2004, 5 521 salariés ont été directement concernés par les décisions d'ouverture de procédures collectives, en hausse de 9,28% par rapport à la même période en 2003.


En mai 2004, les secteurs d'activité les plus touchés sont :

- le commerce : 40% des effectifs
- les services aux entreprises : 20% des effectifs
- l'industrie manufacturière : 20%

Toujours en mai 2004, cinq entreprises importantes ont fait l'objet d'un jugement d'ouverture de redressement ou de liquidation judiciaire. Elles exerçaient leur activité dans les domaines suivants :

- Couture, haute couture, parfums (deux entreprises concernées : passif cumulé 13 581 000 € ; 67 salariés)
- Commercialisation d'articles de prêt à porter et accessoires de mode (passif cumulé : 10 525 720 € ; 138 salariés)
- Distribution de produits et de services de loisir de plein air (passif cumulé : 1 5196 000 € ; 133 salariés)
- Commercialisation et négoce de meubles et équipement mobilier (passif cumulé : 2 327 049 € ; 46 salariés)

NB : les données corrigées excluent ces cinq entreprises.

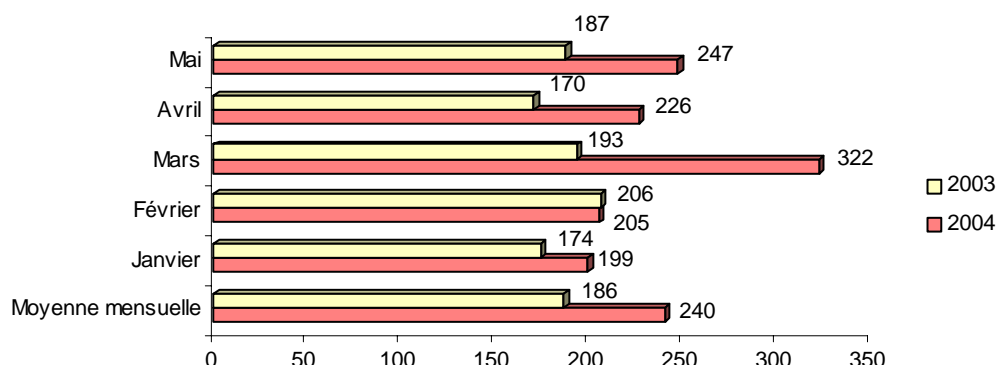


PREVENTION DES DIFFICULTES DES ENTREPRISES : LA TENDANCE DU MOIS

Hausse des détections d'entreprises potentiellement en difficulté : +32,09%
Hausse des entretiens accordés par les Juges de la Prévention : +40,91%

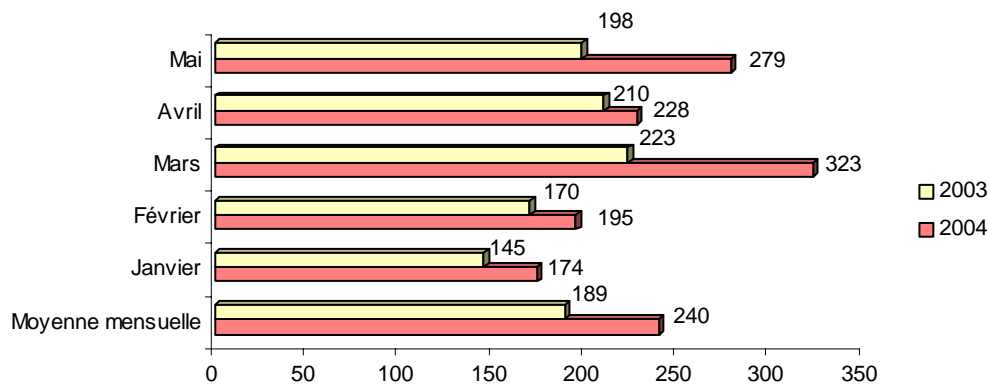
247 nouvelles entreprises potentiellement en difficulté ont été détectées par le greffe en mai 2004, soit +32,09% par rapport à mai 2003. En 2004, pour les cinq premiers mois, 1 199 entreprises ont été détectées, en hausse de 28,92% au regard de la même période en 2003.

Dossiers ouverts dans le cadre de la prévention des difficultés	Janvier à mai	Mai
2004	1 199	247
2003	930	187
Evolution en %	28,92%	32,09%



279 dirigeants d'entreprises potentiellement en difficulté ont été reçus par les Juges de la Prévention en mai 2004, en hausse de 40,91% par rapport à mai 2003. Au titre de l'année 2004, 1 199 entretiens ont été accordés par les Juges, soit une augmentation de 26,74% par rapport à la même période en 2003. Durant ces rendez-vous, Juges et dirigeants font ensemble le point sur la situation en vue de trouver des solutions adaptées propres à sauvegarder l'entreprise et les emplois.

Entretiens accordés aux dirigeants d'entreprises dans le cadre de la prévention des difficultés	Janvier à mai	Mai
2004	1 199	279
2003	946	198
Evolution en %	26,74%	40,91%



❖ Baisse des effectifs salariés concernés par la Prévention des difficultés

Tous dossiers confondus, 10 828 salariés étaient directement concernés par la Prévention des difficultés en mai 2004, contre 11 233 en mai 2003, soit -3,61%.

- 45% des salariés sont employés dans le secteur des services aux entreprises
- 15% dans le secteur du commerce
- 10% dans l'industrie
- 10% dans l'hôtellerie et la restauration
- 10% dans les autres secteurs (activités financières, construction, transports, immobilier, services aux particuliers).

La Prévention des difficultés représente une réelle chance de survie pour les entreprises. 85% des entreprises dont le dirigeant a été entendu ces derniers mois par les Juges chargés de la Prévention sont toujours en activité à ce jour.